

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/03/18/2020020665/justel>

Dossier numéro : 2020-03-18/26

Titre

18 MARS 2020. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 14 décembre 2017 relatif à l'octroi d'une subvention aux organisations ayant des projets acs régularisés

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 25-06-2020 page : 46785

Entrée en vigueur : 05-07-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)